



Introduction

*L'agriculture est, comme le mot
le fait assez entendre, l'art de cultiver la terre.
Cet art est le premier, le plus utile, le plus étendu,
et peut-être le plus essentiel des arts.
Encyclopédie Diderot (1751)*

■ **L'agriculture: une activité unique, pourquoi ?**

L'agriculture est née de la domestication d'espèces végétales et animales dont nos ancêtres ont entrepris d'exploiter la valeur nutritionnelle et le travail. Depuis lors, sa fonction première a consisté à fournir des aliments à l'humanité et aux animaux domestiques. Or son rôle ne saurait se limiter à cette seule fonction nourricière, aussi fondamentale soit-elle. L'agriculture en tant que forme d'art ? Si l'idée doit être remise dans le contexte des Lumières qui lui a donné jour, elle n'en demeure pas moins pertinente aujourd'hui. L'agriculture est le fruit du travail de paysans qui aménagent le sol et le territoire de façon à les rendre propices à la vie d'espèces choisies. Il s'agit là d'un processus de création qui nous semble soutenir la comparaison avec la démarche

artistique. Cet aménagement dynamique du territoire est aussi à l'origine de rythmes écologiques désormais nécessaires à la préservation des écosystèmes ruraux. Il forge de plus des paysages qui évoluent au fil des récoltes et des saisons.

L'environnement de même que le régime alimentaire et le travail constituent autant de fondements identitaires des sociétés. L'agriculture joue donc un rôle culturel important, et la richesse ainsi que la variété du patrimoine culturel de notre planète en dépendent. L'agriculture est enfin – certains diront surtout – une activité économique majeure. Elle constitue en 2007 le gagne-pain de plus de 35 % des travailleurs du monde, et est uniquement devancée à cet égard par le secteur des services, catégorie beaucoup plus large (ILO, 2008). Au 1,1 milliard de travailleurs agricoles s'ajoutent ceux à qui l'agriculture procure une source secondaire de revenus ou d'aliments.

L'une des raisons expliquant que tant de personnes œuvrent dans la filière agricole est qu'elle consiste en une activité dite à forte intensité de travail : il suffit d'avoir vu des riziculteurs à l'œuvre pendant la récolte pour le comprendre. Le riz est d'ailleurs un cas particulier, car il s'agit, dans bien des cas, d'une culture sous-mécanisée. À l'opposé, on compte souvent autant de tracteurs que d'agriculteurs dans les champs de maïs ou de blé des grandes plaines nord-américaines. Dans de tels cas, à l'intensité du travail s'ajoute celle des investissements requis pour se procurer, faire fonctionner et entretenir les machines dont le travail remplace celui des humains.

La facture induite par l'intensité des investissements est parfois partagée entre les agriculteurs et les gouvernements ou, par extension, entre les agriculteurs et l'ensemble de la société. Certains pays, pour la plupart développés, ont effectivement adopté des mesures de soutien aux agriculteurs. En 2007, la valeur de la production agricole des pays de l'OCDE dépassait les 1 016 milliards de dollars¹. La même année, le soutien public accordé aux agriculteurs de ces pays, ou l'estimation du soutien aux producteurs (ESP), était chiffré à plus de 258 milliards de dollars, soit l'équivalent de 23 % des revenus agricoles. Il s'agissait d'un recul de trois points par rapport à l'année précédente, recul attribué à une hausse de 20 % du prix moyen des denrées alimentaires en 2007 (OCDE, 2008b). Les plus importantes contributions en valeurs nominales ont été versées aux producteurs de viande bovine et de riz et elles atteignaient respectivement 20,6 et 17,7 milliards de dollars (OCDE, 2008b).

À ces subventions s'ajoutent des mesures protectionnistes tarifaires et non tarifaires, à commencer par les taxes à l'importation, le Canada figurant parmi les États qui y ont le plus recours. En effet, «les tarifs douaniers applicables dans une nette majorité de pays atteignent rarement les niveaux fixés comme soutien au régime de la gestion de l'offre au Canada» (CAAQ, 2008). Aussi le beurre étranger y est-il

1. À moins que plus de précisions ne soient fournies à propos des devises mentionnées dans cet ouvrage, le dollar américain est la monnaie à laquelle nous nous référons.

soumis à un tarif douanier atteignant 299 %, le fromage 246 %, le poulet 238 % et les œufs en coquille 164 % (*ibid.*). À l'opposé, les aliments non transformés figurent parmi les rares produits « détaxés », c'est-à-dire assujettis à une taxe de vente du Québec (TVQ) et à une taxe sur les produits et services (TPS) dont les taux sont fixés à 0 %.

Le soutien public à l'agriculture suscite un débat intense au sein de l'Organisation mondiale du commerce, où la question agricole est au cœur des négociations du cycle de Doha ainsi que des difficultés qu'ont les États membres à y mettre un terme. Certains des intervenants dont les opinions sont citées dans ce recueil sont des acteurs directs ou indirects de ce débat, auquel il sera maintes fois fait référence dans cet ouvrage. Aussi, est-ce uniquement pour en signaler le caractère unique que nous soulignons ici que l'agriculture bénéficie de statuts qui nous semblent en contradiction avec l'esprit de la législation commerciale internationale.

L'agriculture est aussi considérée comme un secteur pour lequel les gains de productivité sont « intrinsèquement » difficiles à obtenir par rapport aux autres activités productives (Banque mondiale, 2007). Adam Smith fut le premier à s'intéresser à ce problème. Il conclut que la nature même de la filière agricole fait qu'il est plus difficile d'y atteindre des niveaux de spécialisation et de division du travail que dans l'industrie. C'était évidemment avant l'avènement d'une agriculture dite « industrielle », justement caractérisée par un très haut niveau de spécialisation. Quant à la productivité des sols, elle s'est aussi accrue de façon spectaculaire au cours des 50 dernières années. Depuis 1960, les rendements céréaliers mondiaux moyens sont passés de 1,3 à 3,3 tonnes par hectare. Quant aux rendements occidentaux moyens, qui avoisinaient deux tonnes par hectare en 1960, ils dépassent désormais six tonnes par hectare dans plusieurs pays.

L'agriculture ne s'en distingue pas moins des autres activités productives. D'une part, comme tous les secteurs liés à l'exploitation des ressources naturelles, elle est caractérisée par sa grande dépendance à l'environnement géographique : elle requiert de la terre, de la lumière et de l'eau. D'autre part, contrairement à ce qui prévaut pour l'activité minière, à cette dépendance à la géographie s'ajoute une dépendance au climat : chaque plante a une capacité limitée d'adaptation aux conditions climatologiques et hydrologiques. Enfin, contrairement aux métiers de la forêt, l'agriculture est basée sur des cycles de production courts : l'unité temporelle de base est la moisson.

Certains auteurs soutiennent que non seulement la nature exerce une influence déterministe sur l'agriculture, mais que cette influence implique aussi une forme de déterminisme naturel sur les sociétés. C'est le cas de Samuel Huntington, selon qui un sol fertile et un climat propice « tendent à encourager le développement d'une agriculture reposant sur de grandes exploitations et l'établissement d'une structure sociale au sein de laquelle un petit nombre de riches propriétaires domine une masse de paysans, d'esclaves ou de serfs qui travaillent dans leurs plantations. Des conditions défavorables aux grandes exploitations favorisent l'apparition d'une société de petits fermiers indépendants » (Huntington, 1997). Cela n'est pas sans rappeler la thèse de Wittfogel (1957) sur les *despotismes orientaux*. Cette théorie établit un lien direct entre

les infrastructures d'irrigation chinoises et le système politique autoritaire de ce pays. En d'autres mots, les ouvrages d'irrigation et le contrôle de l'eau qu'ils permettent favoriseraient selon Wittfogel l'essor de potentats locaux.

La thèse de Wittfogel a été discréditée en raison, notamment, de son caractère réductionniste. Ainsi, l'idée qu'un lien déterministe relie la géographie, l'agriculture et la société doit être soulevée avec prudence. Nous n'en soutenons pas moins dans ce recueil que l'agriculture et les systèmes agricoles sont largement tributaires de la géographie. Aussi, à l'instar d'autres activités économiques liées à l'extraction et/ou à l'exploitation des ressources naturelles, la géographie constitue un « facteur de production » plus important pour l'agriculture que pour les activités industrielles ou les services, d'où l'importance d'assurer la pérennité des écosystèmes. Dans cet ouvrage, on mentionnera à plusieurs reprises combien les agriculteurs jouent actuellement aux apprentis sorciers alors que les économies d'échelle permises par les systèmes agricoles « industriels » risquent, à terme, de se transformer en déséconomies d'échelle.

■ Les grandes productions agricoles²

Pour la Banque mondiale, l'agriculture est la combinaison des productions céréalières, aquacoles et agroforestières, auxquelles s'ajoutent celles qui sont assurées par l'élevage (Banque mondiale, 2007). Les productions céréalières mondiales sont dominées par celles du maïs, du riz et du blé. Depuis le tournant du ^{xxi}^e siècle, la récolte de maïs est, année après année, la plus importante des trois. Dopée par la demande croissante provenant de l'industrie des rations animales et de celle des agrocarburants, elle avoisinait les 785 millions de tonnes en 2007. C'est cependant le riz qui, bien adapté aux géographies physique et humaine de l'Asie des moussons, demeure l'aliment à la base du régime alimentaire du plus grand nombre de personnes. Sa récolte dépassait les 650 millions de tonnes en 2007. Celle du blé atteignait alors 605 millions de tonnes.

Les trois principales productions d'élevage sont les viandes de porc, de volaille et de bovin. Loin devant les deux autres, la première se chiffrait à plus de 115 millions de tonnes en 2007. Il faut y voir une conséquence directe de la croissance soutenue de la production chinoise depuis 50 ans, laquelle assure plus de la moitié de la production mondiale à elle seule. La production de volaille arrive au second rang avec près de 75 millions de tonnes, et celle de bovin en troisième, avec 62 millions de tonnes. Mais les productions d'élevage ne se limitent pas à la viande. Elles comprennent aussi, notamment, le lait et les œufs. La production laitière est d'ailleurs particulièrement importante au Québec, où elle représentait une industrie de 1,8 milliard de dollars canadiens en 2006, soit 35% des revenus agricoles de la province.

2. À moins que d'autres sources ne soient citées, les données de production présentées dans cette section sont tirées de l'annuaire statistique de la FAO, le FAOSTAT (www.faostat.fao.org). Pour une analyse plus complète et détaillée, voir De Koninck et Rousseau (2006).

De tous les secteurs liés à la production de nourriture, l'aquaculture est celui qui affiche la plus importante croissance. Depuis le milieu des années 1980, la production aquacole mondiale a crû de 10 % par année en moyenne. En 2006, elle correspondait à plus de 35 % de la production mondiale de poissons et produits de la mer, laquelle atteignait alors 143,6 millions de tonnes (FAO, 2006). L'épuisement des ressources halieutiques donne toutes les raisons de croire que cette tendance se renforcera dans le futur. La Chine se distingue de nouveau dans cette filière, fournissant à elle seule plus des deux tiers de la production aquacole mondiale (Banque mondiale, 2007). Quant à l'agroforesterie, il s'agit d'un mode de production mixte et généralement extensif, où les productions annuelles (cultures, pâturages) côtoient les productions à plus long terme (bois, services) (INRA Montpellier, 2009).

■ Regain d'intérêt pour l'agriculture

Ces dernières années, l'agriculture a bénéficié d'un regain d'intérêt tout à fait justifié, pour deux raisons. D'une part, ainsi qu'on l'a rappelé ci-dessus, il s'agit d'une activité unique dont le caractère multifonctionnel est sans commune mesure avec les autres secteurs économiques. D'autre part, il s'agit d'un secteur en crise. Avant d'aborder cette question, nous nous attarderons à deux documents publiés en 2007 et en 2008. L'un dresse le portrait de l'agriculture mondiale, l'autre celui de l'agriculture québécoise. Il s'agit respectivement du *Rapport sur le développement dans le monde 2008* de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2007), et du rapport déposé par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ, 2008).

Publication annuelle de la Banque mondiale, le *Rapport sur le développement dans le monde* a entièrement consacré son édition 2008 à l'agriculture. Publié en 2007 sous le titre *L'agriculture au service du développement*, il s'agissait de la trentième livraison de ce rapport, et de la seconde consacrée à l'agriculture, qui constituait aussi le thème central de l'édition 1982. L'échelle d'analyse préconisée dans le document est globale, bien que l'accent soit mis sur les pays en voie de développement (PVD). Ceux-ci sont classés en trois catégories en fonction de l'importance de leur secteur agricole pour l'économie et l'emploi, soit: les pays à vocation agricole, les pays en mutation et les pays urbanisés. Aussi, affirmant qu'il s'agit des régions où persistent les problèmes agricoles et alimentaires les plus sérieux, le rapport s'attarde principalement aux pays asiatiques et à ceux de l'Afrique subsaharienne.

La thèse centrale du rapport stipule que, lorsqu'elle survient dans des conditions de gouvernance propices, la revalorisation de l'agriculture est la meilleure façon de promouvoir la croissance économique dans les pays en voie de développement. En effet, il a été démontré que dans les pays les plus pauvres chaque point de croissance économique émanant du secteur agricole a au moins deux fois plus d'impact sur le recul de la pauvreté que la croissance due aux autres secteurs économiques (Banque mondiale, 2007). La réduction de la pauvreté permettra à son tour la transition des pays à vocation agricole et des pays en mutation vers le statut de pays urbanisé.

Certains aspects du rapport méritent d'être soulignés, parmi lesquels des prises de position courageuses, voire audacieuses. La Banque mondiale reconnaît notamment l'échec des politiques d'ajustement structurel préconisées dans les années 1980 et 1990 par les grands bailleurs de fonds internationaux, dont elle fait évidemment partie. Aussi y lit-on que :

des ajustements structurels ont démantelé un système élaboré d'organismes publics qui fournissaient aux exploitants agricoles des accès à la terre, au crédit, à l'assurance, aux actifs et aux organisations coopératives. L'idée était que la suppression des rôles de l'État laisserait le champ libre, sur le marché, aux acteurs privés et que ceux-ci reprendraient ces fonctions en réduisant leurs coûts, en améliorant leur qualité et en éliminant leurs distorsions régressives. Trop souvent, néanmoins, les choses ne se sont pas passées comme prévu. Dans certains endroits, le retrait de l'État n'a été, au mieux, qu'une tentative, ce qui a limité l'entrée des intervenants privés. Ailleurs, l'émergence du secteur privé n'a été que lente et partielle, servant principalement les intérêts des agriculteurs commerciaux et laissant les petits paysans exposés à des échecs de marché prolongés, des risques et des coûts de transaction élevés et à des services lacunaires (Banque mondiale, 2007).

Plutôt que de soutenir de tels programmes, le rapport estime qu'il convient d'encourager les États à mettre en place les conditions qui permettront aux agricultures de se développer. Cela implique notamment d'accroître la capacité des gouvernements à investir dans les services publics, la R-D (Recherche et développement) agricole, les routes rurales, les droits de propriété, l'exécution des contrats et le respect des réglementations (Banque mondiale, 2007). Le rapport accorde aussi une très grande importance à la revalorisation des agricultures à petite échelle, familiales et de subsistance. Il s'agit de positions qui font l'unanimité parmi les intervenants cités dans ce recueil.

Le contenu du rapport n'en semble pas moins insuffisant sur au moins deux plans. En premier lieu, les problèmes engendrés par la grande agriculture industrielle n'y sont abordés qu'avec réticence. Une telle hésitation est vraisemblablement attribuable au fait que « la capture politique par les exploitants agricoles de grande échelle est solidement fixée » (Banque mondiale, 2007). En second lieu, l'analyse de la Banque mondiale se fonde sur la prémisse que la pauvreté à laquelle on doit s'attaquer en priorité est celle que subissent les personnes dont les revenus quotidiens sont inférieurs à 1,08 \$. Cette présomption nous paraît lacunaire pour deux raisons. Premièrement, elle ne tient aucunement compte des variations du pouvoir d'achat entre les États, mais aussi et surtout, deuxièmement, ce seuil de 1,08 \$ semble insuffisant. Il sera soutenu et démontré tout au long de ce recueil que nous nous trouvons actuellement à un carrefour, qui impose l'exercice difficile d'un changement de paradigme. Cela appelle notamment l'élaboration d'une nouvelle définition de la pauvreté.

La société québécoise s'est elle-même livrée à un important exercice de remise en question de son agriculture et de l'industrie agroalimentaire au cours des dernières années. En juin 2006, le gouvernement provincial a effectivement confié à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois le mandat de dresser

l'état des lieux de ces deux activités, et des défis qu'elles auront à affronter au cours des prochaines années. L'initiative a suscité un grand intérêt chez la population, et pas moins de 720 mémoires ont été soumis à l'équipe de commissaires. En février 2008, celle-ci publiait son rapport *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*, mieux connu sous le nom de rapport Pronovost, du nom de Jean Pronovost qui a assumé la présidence de la commission.

Soulignée à maintes reprises dans ce rapport, la particularité du modèle agricole québécois est le premier aspect de ce document qu'il convient de citer ici. Notre agriculture se distingue d'abord de celles pratiquées ailleurs en Amérique du Nord par la taille moyenne des fermes, plus petites que celles que l'on trouve chez nos voisins. Il s'agit aussi d'une agriculture nordique, avec les conséquences que cela implique sur le plan tant des revenus agricoles que de l'approvisionnement en produits frais durant la saison hivernale. Nous conservons aussi de nos racines latines une culture culinaire variée, valorisant les aliments de qualité. Enfin, le modèle québécois se distingue sur le plan institutionnel. Nos agriculteurs bénéficient effectivement de programmes publics de soutien à l'agriculture inédits, souvent qualifiés de *piliers de l'agriculture québécoise*. Il s'agit principalement de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, des plans conjoints de mise en marché, de la gestion de l'offre, des quotas, de lois sur la protection du territoire agricole, etc. Il sera d'ailleurs abondamment question de ces *piliers* dans la seconde section de ce recueil.

Le rapport Pronovost contient 49 recommandations. Certaines d'entre elles sont carrément audacieuses, remettant notamment en question lesdits *piliers*, de même que la pertinence du monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles du Québec, l'UPA, et de son monopole syndical. C'est d'ailleurs cette dernière idée qui a justement monopolisé le débat ayant suivi la publication du document. Après une accalmie attribuable aux élections provinciales de décembre 2008, un second souffle a été donné au débat entourant les suites à donner au rapport Pronovost. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a effectivement déclaré en février 2009, soit un an après la publication du rapport, qu'il était hors de question que celui-ci soit «tabletté». Aussi des mesures doivent-elles être prises pour que certaines des recommandations qu'il contient soient mises en application, à commencer par celles visant à promouvoir la multifonctionnalité de l'agriculture.

■ Une agriculture mondiale en crise

Le regain d'intérêt que les sociétés et leurs décideurs portent à l'agriculture ne saurait être exclusivement attribué à la crise alimentaire de 2008. Les tristes événements qui se sont alors déroulés et les images fortes qui en ont été diffusées ont certes davantage défrayé la chronique que les exercices de réflexion en profondeur cités ci-dessus. Il n'en convient pas moins de rappeler que le *Rapport sur le développement dans le monde 2008*

a été publié en 2007, et que la Commission Pronovost a été créée dès 2006. Aussi la crise alimentaire doit-elle être comprise comme un symptôme d'une crise qui s'est amorcée antérieurement.

Le rapport Pronovost et celui de la Banque mondiale sonnent tous deux l'alarme sur la crise que traversent les systèmes agricoles mondiaux. En d'autres mots, l'agriculture ne parvient plus à remplir convenablement ses fonctions nourricière, environnementale, culturelle et économique. Les impacts et effets de cette crise seront amplement documentés dans les deux principales sections de ce recueil. Cette partie de l'introduction va s'intéresser pour sa part à certaines des causes qui expliquent les difficultés que traverse actuellement ce secteur.

Les toutes premières lignes du rapport Pronovost citent un mémoire déposé par des étudiants de l'Université Laval. Selon ceux-ci, «l'environnement dans lequel l'agriculture et l'agroalimentaire évoluent actuellement diffère grandement de celui qui a donné le jour à la plupart des politiques en cours» (CAAAQ, 2008). Les politiques en question datent principalement de la période allant de la fin des années 1960 au début des années 1980. Au Québec, la plupart des piliers de l'agriculture cités ci-dessus ont effectivement été adoptés à la suite de la Commission April (présidée par Nolasque April) sur les *moyens à prendre pour que la production agricole rapporte aux agriculteurs un revenu équilibré par rapport à celui des autres classes de la société* (MAPAQ, 2009). Mandatée par le gouvernement Lesage, la commission a conclu ses activités en 1967. À l'échelle mondiale, la crise alimentaire des années 1970, marquée par une grande sécheresse au Sahel et la famine éthiopienne de 1972-1974, a aussi entraîné son lot de réformes.

Plusieurs dimensions de l'«environnement» ont effectivement évolué rapidement depuis le début des années 1980. Si les préoccupations écologiques en étaient alors encore à leurs premiers balbutiements, elles accaparent aujourd'hui une part toujours plus importante du discours politique. L'environnement politique d'aujourd'hui diffère également de ce qu'il était il y a deux décennies. Les 30 dernières années ont été marquées par la consécration du libéralisme économique et par l'essor des grandes entreprises multinationales et du secteur financier tout comme des nouveaux bailleurs de fonds privés, tels les fondations des grands philanthropes de ce monde. La conséquence en a été une transformation profonde du rôle de l'État et des organisations internationales, plus que jamais sollicitées pour payer les pots cassés par les multinationales et les banques.

De même, l'environnement commercial actuel est foncièrement différent de celui qui a précédé la récession du début des années 1990. Les changements à cet égard n'ont pas uniquement influencé la façon dont nous nous procurons nos biens; ils ont également modifié la liste des biens qui nous sont offerts. Les Québécois sont par exemple portés sur la bonne cuisine, ce qui a favorisé la commercialisation de produits du terroir de grande qualité. La croissance de la consommation des aliments

phares de la diète occidentale dans les pays en voie de développement n'y en a pas moins accru les tensions sur les marchés des céréales, l'environnement et les systèmes de santé. C'est sans parler de la croissance fulgurante de la production de bio- et d'agrocultures, et de la diminution des disponibilités alimentaires ou en biomasse qui s'ensuivent.

Une autre des causes de la crise agricole actuelle a trait au sous-financement de ce secteur, particulièrement sérieux dans les pays en voie de développement. En effet, tel que déjà mentionné, les mesures de soutien public à l'agriculture demeurent principalement l'apanage des pays riches. Ceux-ci ont de surcroît longtemps contribué à soutenir l'agriculture des États moins nantis par l'entremise de leurs programmes internationaux d'aide au développement. Or s'agissant d'un secteur tributaire de la nature et où les gains de productivité sont difficiles à obtenir, les délais requis pour l'atteinte de résultats concrets ont souvent découragé l'élaboration de programmes d'aide à l'agriculture. Alors qu'en 1979 19% de l'ensemble de l'aide internationale au développement était destiné à l'agriculture, ce ratio n'atteignait plus que 3,5% en 2004 (Banque mondiale, 2007).

Quoique la situation québécoise soit difficilement comparable à celle qui prévaut dans les pays en voie de développement, il n'en demeure pas moins que l'agriculture n'arrive pas en tête de liste des priorités budgétaires du gouvernement provincial. En effet, alors que le budget provincial gonflait en moyenne de 3,9% par année entre les exercices 1999-2000 et 2006-2007, l'enveloppe allouée à l'agriculture n'était majorée que de 3,6% par année durant la même période. Identique à celle consacrée à l'éducation – donc elle aussi mal aimée –, cette augmentation est moins forte que celles dont ont bénéficié les secteurs de la santé (+6,8%/an en moyenne) et des transports (5,3%/an, [CAAAQ, 2008]).

La conséquence la plus citée de la déficience des investissements est liée au manque d'infrastructures. Dans les pays en voie de développement, cela se traduit souvent par l'insuffisance des infrastructures de transport permettant de relier les zones de production aux marchés. Le même problème prend un visage différent au Québec, où certaines communautés rurales n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse, à des garderies, etc.

Dans les pays en voie de développement (PVD), les problèmes de gouvernance s'ajoutent à ceux du financement. La Banque mondiale a développé un indice afin de comparer la qualité de la gouvernance entre les États. Les indicateurs pris en compte dans ce calcul sont regroupés en six grandes catégories: voix et responsabilisation, stabilité politique, efficacité des administrations publiques, qualité du cadre réglementaire, État de droit, lutte contre la corruption (Banque mondiale, 2009b). Aussi est-ce dans les PVD, et plus particulièrement dans les pays à vocation agricole, que ces indicateurs atteignent systématiquement les plus bas niveaux. Malheureusement, cela a pour effet de décourager les bailleurs de fonds d'y investir.

■ Pourquoi une analyse à l'échelle mondiale ?

L'interconnectivité des écosystèmes, le commerce international des denrées et des intrants agricoles et le rôle des organisations internationales parties prenantes aux dossiers agricoles figurent parmi les raisons qui justifient notre recours à une analyse à l'échelle mondiale. Par ailleurs, la vigueur du débat sur l'agriculture en cours au Québec impose aussi de s'intéresser à ce territoire, bien qu'il soit éloigné de notre principale aire de recherche : l'Asie. Nous estimons avoir paré à cette distance en donnant la parole à des experts capables de cerner les enjeux du débat en cours chez nous.

Car c'est bien de cela qu'il est question dans cet ouvrage : offrir à des experts la possibilité de présenter leurs points de vue au public dans un contexte où les contraintes d'espace sont moins importantes que ce ne serait le cas dans un article de presse ou un « clip » inséré dans un bulletin d'informations. Ils ont été 23 à accepter de jouer le jeu et à bien vouloir nous accorder une entrevue. Rassemblés dans la seconde section de l'ouvrage, les comptes rendus des entrevues ont été consignés par les auteurs, qui les ont ensuite soumis pour approbation aux experts dont les propos sont rapportés. Ce « comité de sages » aux champs d'expertise variés et dont les connaissances concernent la quasi-totalité du globe s'est réuni à l'Université de Montréal en février 2009 lors d'une journée d'échanges et de débats portant sur les *Défis de l'agriculture et de l'alimentation mondiales*. Se gardant bien de n'évoquer que des problèmes, ces experts proposent aussi des solutions devant permettre de mieux nourrir l'humanité.

Quant à la première section de l'ouvrage, elle consiste en une revue exhaustive des principaux défis auxquels l'agriculture et l'alimentation mondiales doivent faire face en 2009. Pour des questions d'ordre pratique, la première section est limitée à l'analyse de 30 défis. Ceux-ci sont regroupés en trois grandes catégories : les défis humains, les défis politico-économiques et les défis agroenvironnementaux. Ces catégories sont à leur tour divisées en deux sous-catégories, regroupant chacune cinq défis. En plus de l'explication comme telle du défi concerné, ces rubriques contiennent aussi chacune une brève étude de cas, intégrée dans un encadré gris pâle.

Nous espérons ainsi contribuer à la réflexion que suscitent actuellement l'état et l'évolution des systèmes agricoles québécois et planétaires et concourir à ce que ce débat de fond ne soit pas complètement éclipsé par les soubresauts des marchés financiers et de l'économie qui continueront à marquer l'année 2009 et vraisemblablement celles qui suivront. En d'autres mots, nous souhaitons contribuer à redonner à l'agriculture et à ses artisans la place et la reconnaissance qui leur reviennent dans la société. Cela nous semble d'autant fondamental que, ainsi que le souligne d'ailleurs le *Rapport sur le développement dans le monde 2008* : « Quant aux objectifs cruciaux du 21^e siècle – mettre un terme à la faim et à la pauvreté, améliorer l'environnement, garantir la sécurité et gérer la santé mondiale –, ils ne seront pas accomplis sans agriculture » (Banque mondiale, 2007).